



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **OBJET**

#### **AFFAIRES FONCIÈRES :**

Cession à la SCCV LANCE  
IMMO NC1 d'une bande de  
terrain située rue  
Rodolphe Vadet

**Délibération  
n°2023/16**

**13 MARS 2023**

Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu de  
sa transmission en  
préfecture le 16 mars 2023  
et de son affichage  
électronique

L'An deux mil vingt-trois, le treize mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni, en Mairie de Pavilly sous la Présidence de Monsieur François TIERCE, Maire.

#### **Etaient présents :**

MM. MULET Mercedes, LARGILLET Agnès, GANAYE Brigitte, DEMANNEVILLE Christian, LEVESQUE Jimmy, JACOB DELESCLUSE Emilie, AMIOT Alain, BRISON Sophie, CAPRON Magali, DERRIEN Stéphanie, FONTAINE Annie, GOHÉ Serge, LE MOING Dominique, LÉCAUDÉ Katy, LEFAUX Eddy, LEMONNIER Christelle, MERBAH Ahmed, MOGIS Angélique, PICARD Philippe, TOCQUEVILLE Raynald, VANDEVILLE Gérard, DÉMARES Michèle, DA SILVA Maxime, VINCENT Nicolas.

#### **Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :**

Mme CRESSON Séverine qui a donné pouvoir à Mme LEMONNIER Christelle, Mme FAVRY-BOURGET Brigitte qui a donné pouvoir à Mme DÉMARES Michèle, M. QUÈVREMONT Jean-Luc qui a donné pouvoir à M. DEMANNEVILLE Christian.

#### **Etait absente excusée :**

Mme HONDIER Delphine.

M. MERBAH Ahmed a été élu Secrétaire de la séance.

**AFFAIRES FONCIÈRES** : Cession à la SCCV LANCE IMMO NC1 d'une bande de terrain située rue Rodolphe Vadet.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération en date du 4 octobre 2021, la commune a vendu à la SCCV LANCE IMMO NC1 un terrain situé rue Rodolphe Vadet d'une superficie de 5 495 m<sup>2</sup> pour la construction d'un ensemble de logements. Il précise qu'il convient d'inclure dans la cession la partie enherbée comprise entre le trottoir et le terrain d'assiette du projet ainsi qu'un ancien mur en briques situé dans son prolongement.

Il est rappelé que la commune cédera les parcelles cadastrées section AN n° 29, 30, 31, 32 et 621 moyennant le prix de 175 000 € HT.

Après en avoir délibéré l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide par 28 voix « pour », 0 « contre », 0 « abstention » :

- D'inclure dans la vente décidée le 4 octobre 2021 à la SCCV LANCE IMMO NC1 ou à toute société qu'elle se substituerait la bande de terrain située rue Rodolphe Vadet cadastrée section AN n° 621 d'une superficie de 47 m<sup>2</sup> pour un prix de vente global identique soit 175 000 € HT ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,  
François TIERCE



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Rouen, dans les 2 mois, suivant sa publication. L'introduction d'un recours gracieux prolonge le délai de recours contentieux, qui doit être exercé dans les 2 mois suivant la réponse de l'auteur de l'acte, étant précisé que l'absence de réponse, au terme d'un délai de deux mois, à la demande de recours gracieux, vaut rejet de cette dernière.*

REÇU EN PREFECTURE

le 16/03/2023

Application agréée E-legalite.com